

SOMMAIRE

Edito du Président.....	1
Actualité Economique (novembre 2021).....	2
Actualités Générales	2
La vie du Syndicat – Actualité récente.....	3
Manifestations à venir	4
Edition 2021 des Journées d'Etudes à Annecy.....	4
Actualité de la Commission Sociale	6
Actualité de la Commission Environnement.....	7
Transports	9
Informations de l'ETSA.....	10
Chiffres Clés de la Profession en 2020	10
Indices INSEE	11

EDITO DU PRÉSIDENT

Après une année 2020 marquée par la baisse sensible de nos activités, la reprise unanimement relevée cette année est salubre .

Pour preuve : la croissance est vigoureuse, et supérieure à la moyenne de l'Union Européenne (+7%).

Il convient d'ailleurs de relever le rôle de l'état dans cette relance. Après avoir largement soutenu les entreprises, notamment via l'aide au chômage partiel et le fonds de solidarité, le gouvernement met l'accent sur la relance et la souveraineté économique avec son ambitieux plan d'investissements.

Ce climat hautement favorable n'est cependant pas sans laisser persister quelques ombres :

- Aussi élevée soit-elle, la croissance de 2021 ne rattrape pas la décroissance de 2020 (-8%) ;
- Le risque inflationniste réapparaît, en premier lieu aux USA, avec un taux de 5,4% ;
- Les prévisionnistes anticipent un rattrapage des faillites d'entreprises en 2022, après une année 2021 présentant un niveau exceptionnellement bas depuis 25 ans ;
- La fréquentation touristique n'a retrouvé en juillet 2021 que 81% de son niveau de juillet 2019 (INSEE, oct.21), et l'Île de France seulement 50% du fait de l'absence des clients étrangers. Le tourisme international ne retrouve pas son niveau d'avant crise.
- Et surtout, les coûts salariaux, résultant de la pénurie de main d'œuvre, et la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie bouleversent nos équilibres économiques.

Si ces incertitudes sont réelles, notre profession est plus que jamais au diapason des préoccupations collectives d'économie de la fonctionnalité et de sobriété de production, et offre, j'en suis convaincu, des prestations indispensables au bon fonctionnement de nos économies.

Répondre aux attentes de nos clients et anticiper leurs besoins permettront à coup sûr de relancer la croissance durable de notre branche !

Sébastien SDEZ

Président du GEIST

LES PRINCIPALES DATES 2021 / 2022

23/25

**Healthcare
Meeting**
Cannes

NOV.
2021

13

**Texcare
Forum
France**
Marseille

DEC.
2021

15/17

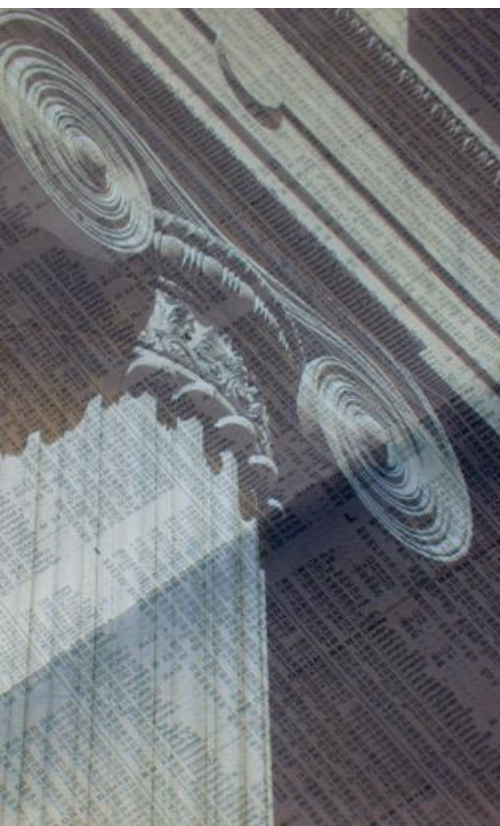
**Les Journées d'Études
2022 du GEIST**
se tiendront à
Barcelone (Espagne)

JUIN
2022

30 juillet
au 2 août

2022

CleanShow
Atlanta
(USA)



Estimation
taux de chômage
au 3^e trimestre 2021 :
7,6 % de la pop. active

Indice des prix à la
consommation :
+ 2,6 % en octobre 2021
en cumul annuel

Croissance
du PIB estimée
pour l'année 2021 :
+ 6,75 %

ACTUALITÉ ECONOMIQUE (novembre 2021)

• QUELQUES INDICATEURS 2021 :

➤ Les indices 2021 de l'économie française à novembre :

- **Taux d'inflation** : Il pourrait se situer à **+2,75%** à la fin de l'année 2021.
- **Les coûts de production** ont progressé de **+11%** en un an.
- **Croissance du PIB** : elle est espérée à **+6,75%** en 2021 (estimation fin oct.2021). Pour 2022, c'est encore une croissance de **+3.8%**
- **Taux de chômage** : en recul de **-5.5%** au 3^e trimestre 2021, il représenterait **7.6 %** au 3^e trimestre 2021, soit son niveau le plus bas depuis plus de 10 ans.
- **Hausse des prix à la consommation** : **+2,6 %** en glissement annuel, à fin septembre 2021.
- **Le climat des affaires** : mesuré par l'INSEE en septembre 2021 n'a jamais été aussi haut depuis décembre 2017.

➤ Prix des matières premières :

- **Cours du Coton** : depuis mars 2021, on assiste à une flambée du cours, puisqu'il est remonté jusqu'à **1,19 \$/lb début novembre 2021**, ce qui fait craindre une pénurie en ce début d'hiver 2021.

ACTUALITÉS GÉNÉRALES

• Mesures du Gouvernement après la crise sanitaire

• **Prise en charge des couts fixes au 1^{er} octobre 2021**

Suite [aux annonces gouvernementales](#), l'aide de l'Etat à partir du 1^{er} octobre concernait **toutes les entreprises des secteurs dont l'activité reste pénalisée par les restrictions sanitaires** (secteurs S1 et S1bis). L'accès à cette aide sera désormais possible pour toutes les entreprises, même celles réalisant moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires. Ce dispositif remplace le Fonds de Solidarité qui a pris fin le 30/09/21. Le dispositif du chômage partiel a été prolongé jusqu'à fin décembre 2021.

[Deux nouvelles aides](#) « coûts fixes rebond » et « nouvelles entreprises rebond » ont été créées en novembre pour soutenir les entreprises encore impactées par la crise.

• DIVERS

1- **Loi « Climat et résilience » contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**

La loi du 22 août 2021 a été publiée au J.O. le 24 août : elle intègre les 5 thèmes de la Convention Citoyenne pour le Climat :

- consommer,
- produire et travailler,
- se déplacer,
- se loger
- et se nourrir.



Elle engage l'Etat à respecter les 55% de baisse des émissions de gaz à Effet de Serre d'ici 2030. La mise en œuvre des mesures sera évaluée par le Haut Conseil pour le Climat chaque année. Trois nouveaux délits sont inscrits dans le Code de l'Environnement : délit de mise en danger de l'environnement, délit général de pollution des milieux, délit d'écocide.

LA VIE DU SYNDICAT – ACTUALITÉ RÉCENTE

Le Conseil d'Administration

- **ANETT**, représentée par M. Jean-Paul BILLY et M. Pierre-Guy HOURQUET.
- **ELIS**, représentée par Mme Françoise GRENIER et M. Alain BONIN.
- **LE CERCLE DU PROPRE**, dont la représentation est assurée au travers de la BLANCHISSERIE LAVOX, représentée par M. Christophe BEGUET, et de la BLANCHISSERIE MORELLON, représentée par M. Thierry MORELLON.
- **MEWA**, représentée par M. Téléphore LOREAL.
- **RENTOKIL-INITIAL**, représentée par M. Fabrice QUINQUENEL et M. Henri TANNIOU.
- **KALHYGE**, représentée par M. Eric ROUSSEL et Mme Florence SEVE.
- **SDEZ S.A.S.**, représentée par M. Sébastien SDEZ.

Le Bureau du GEIST

Le Bureau du GEIST se compose de la façon suivante :

- Président : **M. Sébastien SDEZ,**
- Vice-Présidents : **M. Jean-Paul BILLY et M. Fabrice QUINQUENEL,**
- Trésorier : **M. Christophe BEGUET,**
- Secrétaire : **M. Téléphore LOREAL.**

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Le GEIST a le plaisir d'accueillir parmi ses membres :

- **Les Lavandières de Provence**, blanchisserie située à Rognac (13).

Et parmi ses membres associés :

- **DEREN**, fournisseur de linge pour les professionnels de la Location d'articles textiles.

Bienvenue à la Commission Agile

Pour donner suite à la Commission Covid qui était née fin 2020 du besoin de partager les meilleures solutions et aider les blanchisseries de taille régionale à faire face à la pandémie, le GEIST compte depuis peu une nouvelle Commission : la **Commission Agile**.

Elle regroupe des entreprises de taille intermédiaire, et a pour but de partager des solutions à des problèmes concrets. Elle a désigné sa Présidente en la personne de **Magali GEORGES** (Blanchisserie du Maine). Ses membres se réunissent surtout en visioconférence, avec une fréquence bimestrielle, pour mettre en commun les ressources telles que



les dispositifs qui facilitent les possibilités de recrutement, les accès aux dispositifs de formation, les conseils pour être éligibles aux aides de la Région,

MANIFESTATIONS À VENIR



Hôtel Majestic – Barcelone

- **23 au 25/11/2021** **Healthcare Meeting**, Cannes (France)
- **27/11/2021** **Annulation** de Texcare International, Francfort.
- **15 au 17/06/2022** **Journées d'Etudes du GEIST 2022 à Barcelone** :
Sortir de l'hexagone pour la première fois, c'est le défi que s'est lancé le GEIST qui sera heureux d'accueillir les participants de cette nouvelle édition des Journées d'Etudes au sein de l'hôtel MAJESTIC à Barcelone, du 15 au 17 juin 2022.
C'est dans un cadre catalan que s'inscriront nos 46^{èmes} Journées d'Etudes ! A vos agendas !
- **CleanShow**, du **30/07 au 02/08/2022**, à Atlanta (USA).
- **Expodetergo**, du **21 au 24/10/2022**, à Milan (Italie).

EDITION 2021 DES JOURNÉES D'ETUDES À ANNECY

La date du 9 juin 2021 avait été heureusement pressentie par le GEIST : c'était la première réouverture des bars et restaurants en France après le dernier confinement ! Avec beaucoup d'envie, les participants se sont réunis à Annecy, dans le cadre lacustre de l'hôtel Impérial Palace.

Le thème du séminaire rejoignait celui qui s'est démultiplié durant la pandémie : **la Digitalisation et l'Entreprise**.



La première journée fut l'occasion d'entendre **John Rauscher**, « serial entrepreneur » franco-américain, qui détailla les conditions de mise en œuvre d'une digitalisation efficace pour l'entreprise.

Puis l'expérience d'**Alexandre Bonetti**, chef d'entreprise et Business Angel, a présenté un exemple opérationnel des avantages apportés par le numérique à tous les stades du développement économique.

Le deuxième jour, le sujet fut élargi à l'Intelligence Artificielle. Le développement digital permet à l'entreprise d'entrer dans une phase structurante qui lui donnera accès aux outils de l'Intelligence Artificielle. **Christophe Barges** énuméra les 3 leviers de la transformation digitale : les données, l'humain, et l'innovation. Et alors il devient évident que le meilleur produit est celui qui facilite la vie de son utilisateur au maximum.

En clôture, ce sont les analyses du sociologue **Gérald Bronner** qui ont permis de scanner les effets des réseaux sociaux sur l'homme : les individus reconnaissent les idées qui confortent leur croyances intimes, qu'elles soient rationnelles ou non. C'est avec la sociologie comme grille d'analyse des mutations technologiques que s'est terminée cette session 2021.

L'activité de détente proposait une chasse au trésor sur différentes rives du lac, à réaliser en équipe à bord de bateaux à moteur.



L'équipe ECOLAB, gagnante du Lake Safari Challenge.

Après une découverte parsemée d'énigmes sur le Lac, la soirée de gala se déroulait au château de Menthon, romantique évocation du château de la Belle au Bois dormant, offrant une vue plongeante sur tout le Lac d'Annecy.



Suivant un cocktail servi sur la terrasse panoramique, le diner très soigné élaboré par le chef du Kamouraska permet de satisfaire les papilles.

Ce fut une véritable renaissance que cette édition, après les longues et difficiles périodes de confinement traversées depuis 18 mois.

ACTUALITÉ DE LA COMMISSION SOCIALE

• Actualités Sociales



1. Représentativité des Organisations Professionnelles

Pour la seconde fois, le GEIST a obtenu les scores qui lui permettent d'acquérir la représentativité des organisations professionnelles en 2020.

Les résultats donnent :

- **Pour le GEIST** : 93,75% des salariés de la branche, et 30,14% des entreprises ;
- **Pour la Fédération Française des Pressings et Blanchisseries (FFPB)**, qui obtient aussi sa représentativité, les chiffres obtenus sont 6,25% des salariés et 69,86% des entreprises.

2. Représentativité des organisations syndicales

Les chiffres provisoires ont été publiés pour notre branche de l'Entretien-Location Textile :

- la CFTC reste le syndicat majoritaire, avec 74 %,
- la CGT arrive en seconde position avec 12,8 %,
- et la CFDT n'obtient pas le seuil de 8% avec 7,8 %.

D'ici la fin de l'année, les chiffres définitifs seront publiés au Journal Officiel.

3. Le bilan professionnel pour tous les salariés tous les 6 ans

- L'entretien professionnel obligatoire est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle du salarié, notamment en termes de qualifications et d'emploi et doit être réalisé tous les 2 ans.

Tous les 6 ans, l'entretien « d'état des lieux » permet de faire le bilan sur le parcours professionnel du salarié.

- Suite à une ordonnance d'avril 2020, le gouvernement avait repoussé l'échéance au 30 juin 2021 puis a fini par proposer une possibilité de rattrapage, sans encourir de sanction, jusqu'au 30 septembre 2021.
- En cas de non-respect des obligations de formation, les entreprises de 50 salariés et plus doivent abonder le compte personnel de formation (CPF) d'un montant de 3 000 €, pour un salarié à temps complet ou à temps partiel.
- Dans ce contexte de crise, l'application de cet abondement correctif a été reportée au 1^{er} octobre 2021.



• Les accords de la Branche Entretien Textile signés avec les partenaires sociaux

- **Avenant aux barèmes conventionnels de salaires 2021** : il a été signé par les partenaires sociaux le 31 mars 2021 avec une revalorisation démarrant à + 0,99% pour les premiers coefficients de la grille et + 0,5 % pour les coefficients du haut de la grille. Il a été déposé puis étendu par l'arrêté du 7 septembre 2021, publié au JORF le 25/09/21.





- **Un Accord de branche APLD (activité partielle de longue durée)** a été conclu entre les partenaires sociaux le 17 décembre 2020. Il a été déposé et étendu par arrêté publié au J.O. [le 25 février 2021](#). Il a été diffusé aux membres du GEIST le 3 mars, accompagné d'un modèle de Document Unilatéral, afin de faciliter sa mise en place en entreprise.

• Les dépenses de formation soutenues en 2021

- **Le FNE renforcé d'AKTO, jusqu'en décembre 2021**

[Le Financement de la formation](#) a été renforcé depuis juillet 2021. L'assouplissement des règles de soutien à la formation est effectif jusqu'au 31 décembre 2021. Les demandes de prise en charge peuvent aussi concerner des actions qui débutent en 2022. Le régime applicable durant la période COVID est étendu aux entreprises de moins de 300 salariés, pour 70 % à 100 % des dépenses. Il concerne également les entreprises de plus de 300 salariés, alors les coûts pédagogiques sont pris en charge entre 40 % et 80 %.

Dans tous les cas, les entreprises doivent transmettre leurs demandes à AKTO avant [le 10/12/2021](#).

- **Aide à l'embauche des Jeunes de moins de 26 ans, prolongée jusqu'au 30/06/2022 :**

Dans le cadre du plan [« 1 jeune, 1 solution »](#), le gouvernement met en [place une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis](#), pour tous les contrats conclus depuis le 1^{er} juillet 2020. La mesure a été prolongée par Décret le 10 novembre **jusqu'au 30 juin 2022**, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.



• L'EDEC en vue de Paris J.O. 2024

- **L'EDEC Grands Evénements** nous permettra de bénéficier d'une étude en vue d'un guide RSE pour poser les bases d'une trame commune pour la branche de l'Entretien Textile. Ce travail doit être réalisé au premier trimestre 2022, en vue d'une mise en valeur de la profession, en lien avec les JO 2024.

ACTUALITÉ DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Commission Environnement du GEIST a nommé son nouveau Président, Monsieur Laurent PILON, Responsable Environnement du groupe ELIS.

• Actualités de l'Environnement

1. **Etude DEHP du GEIST avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :**

Le Cabinet ATELICE a réalisé 4 campagnes de tests sur sites entre mars et septembre 2021, afin d'effectuer des prélèvements dans les eaux de rejets. Ces mesures et analyses ont pour but de tenter de lier l'apparition de cette substance à des circonstances de lavage. Pour



compléter cette étude, une enquête a été menée auprès des membres du GEIST pour connaître les mesures de DEHP qui auraient été faites chez les opérateurs français.

La synthèse de l'étude devrait être terminée dans le courant du premier semestre 2022, et sera présentée à l'Agence de l'Eau seine Normandie. Un retour sera adressé aux adhérents du GEIST.

2. Le GEIST prépare une « recommandation lors des épisodes de sécheresse » pour l'activité de Blanchisserie Industrielle



- Lors des épisodes de sécheresse, seuls les préfets ont autorité. Il convient donc que chaque site de blanchisserie puisse saisir son autorité préfectorale afin de faire valoir ses bonnes pratiques en matière d'économie d'eau. En effet, notre profession doit continuer à faire reconnaître que son modèle est plus vertueux écologiquement qu'un lavage domestique ! Un modèle de courrier sera partagé avec tous les adhérents dans un prochain Flash-Infos.

- [Le site Propluvia](#), qui permet de consulter les arrêtés de restrictions d'eau, sur l'ensemble du territoire national, fait peau neuve.

3. Le tri des déchets textiles effectif au 01.01.2025

La Loi AGECE du 10 février 2020 prévoit la reprise des invendus la fin de la destruction des textiles usagés, et le développement des filières REP (Responsabilité élargie du producteur). La France, pionnière dans la collecte de textiles usagés avec 249.000 tonnes en 2020, va poursuivre dans cette voie. Le décret du 16/07/2021 précise l'obligation du tri des déchets textiles au 01.01.2025.

4. Décret tertiaire : pour la maîtrise énergétique des bâtiments

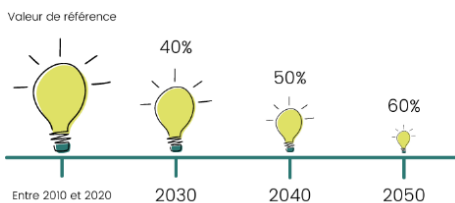
Un second recours a été mené contre un nouvel arrêté publié par le Ministère de la Transition Ecologique sous l'impulsion de l'association PERIFEM, qui représente les activités de distribution et de retail. Ce texte annonce le retard d'une année dans le démarrage de la base OPerat, reportée au 1^{er} juin 2022. Malgré cela, les conditions de mise en œuvre de la Loi Elan ne sont pas satisfaisantes pour les 5 secteurs d'activités représentés dans cette action collective (UMIH, CDCF, FFPB, PERIFEM, GEIST).

5. PFAS :

L'ETSA a publié une note de position datée du 17/10/2021 à la suite d'une interrogation de la Commission Européenne à propos des performances des PFAS dans l'entretien des EPI, et le peu d'alternatives à ce jour permettant de protéger les utilisateurs de ces EPI dans des conditions satisfaisantes.

• Contrôle de l'utilisation des précurseurs d'explosifs

[Le décret du 04/08/2021](#) prévoit une déclaration de la part des opérateurs et des utilisateurs de ces précurseurs d'explosifs. Le non-signalement d'utilisation suspecte est puni d'une amende, ainsi que tout manquement d'information.



- Pour une utilisation économe, efficace et durable de la ressource en eau :

Le [décret du 24/06/21](#) impose pour les nouvelles demandes d'autorisation des ICPE de prévoir la mise en place de mesures de réutilisation des eaux usées traitées, et l'utilisation des eaux de pluie en remplacement de l'eau potable.

TRANSPORTS

- Actualité ZFE (Zone à Faibles Emissions)

[La carte des ZFE en France](#) est disponible sur le site d'une association pour le Climat. [La liste des villes concernées](#) à ce jour figure sur le site du Ministère.

La mise en place de ZFE (Zone à Faible émission) est devenue obligatoire avec la loi Climat & Résilience : elle s'appliquera au 31/12/2024 pour les agglomérations de plus de 150.000 habitants.

Toutes les agglomérations de plus 150 000 habitants (déjà concernées par l'obligation de réaliser des études de mise en œuvre d'une ZFE) seront obligées de mettre en œuvre une ZFE à partir du 1er janvier 2025, soit environ 35 agglomérations supplémentaires.



En conséquence les interdictions des Crit'Air 3, 4 et 5 en 2025, 2024 et 2023 seront automatiques dès l'atteinte d'un certain seuil de pollution de l'air.

INFORMATIONS DE L'ETSA



- **Nouveau site internet pour l'ETSA**

Le [site internet de l'ETSA](#) a fait peau neuve : plus fluide, il offre un accès à une galerie de photos et de vidéos, et à l'agenda de l'association européenne.

- **ETSA nouvel Ambassadeur du Pacte pour le Climat de l'Union Européenne**

L'ETSA est désigné [Ambassadeur pour le Climat](#) par la DG CLIMA de la Commission Européenne jusqu'au 31 décembre 2021, avec pour mission de développer et mettre en œuvre des solutions, et d'accroître les échanges avec d'autres en vue de maximiser les impacts de ces solutions.

Avec ce nouveau rôle, l'ETSA aura la responsabilité et la prérogative de diffuser des informations et des bonnes pratiques qui contribuent aux objectifs de durabilité de l'UE, que ce soit en ce qui concerne les émissions de carbone, les produits chimiques, les microplastiques ou tout autre domaine prioritaire pour la Commission européenne en ce qui concerne les politiques environnementales.

- **Projet de rapport sur la Taxonomie Durable**

Les travaux pour une finance durable de la Commission Européenne ont conduit à un rapport préliminaire sur les critères de sélection en matière de Taxonomie. Ce terme désigne une classification des types d'activité économiques durables sur le plan environnemental.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'objectif d'une relance verte de l'économie européenne. L'ETSA a pu réagir lors de la consultation ouverte sur les critères qui sont proposés pour établir une typologie sur ce thème, en septembre 2021.

CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION EN 2020

C.A. de la Profession : -16 % en total annuel, et -16 % à périmètre constant, après une année de crise sanitaire.

- **Chiffre d'affaires des adhérents du GEIST en 2020**

Chiffre d'Affaires Consolidé 2020	1 702 M. €
• dont Location	95,0 %
• dont Blanchissage	4,2 %
• dont Divers	0,8 %

- Répartition du Chiffre d'Affaires 2020 par lignes de produits

• Linge plat	32,1 %
• Vêtements professionnels	40,1 %
• Hygiène/Tapis/Divers	27,9 %

- Effectifs salariaux des adhérents du GEIST en 2020 :

21 618 salariés

INDICES INSEE

- Indices INSEE mensuels connus en octobre 2021 : comparaison sur un an



- 1) **Salaires** (*Identifiant 1565185*) :
125,9 (juin 2021) contre 124,5 (juin 2020).
- 2) **Eau** (*Identifiant 10534778*) :
104,2 provisoire (sept. 2021) contre 102,3 (sept. 2020).
- 3) **Energie - Indice des prix de production de l'industrie française pour le marché français : énergie sauf électricité, gaz, air conditionné, eau** (*Identifiant 10534843*) :
127,6 provisoire (sept. 2021) contre 96,4 (sept. 2020).
- 4) **MIG EBI - Energie et biens intermédiaires** – (*Identifiant 10534840*) :
121,6 provisoire (sept. 2021) contre 101,7 (sept. 2020).
- 5) **EBIQ – Energie, biens intermédiaires et biens d'investissement** (*Identifiant 10534841*) :
117,3 provisoire (sept. 2021) contre 102,6 (sept. 2020).
- 6) **ICC (Indice du coût de la construction)** (*Identifiant 604030*) :
1800,75 (2^{ème} Trim. 2021) contre 1759,50 (2^{ème} Trim. 2020).
- 7) **Indice des prix à la consommation - Nettoyage, réparation et location de vêtements** (*Identifiant 1763969*) :
110,79 (août 2021) contre 108,32 (août 2020).
- 8) **Fils et filés (prix de production de l'industrie française)** (*Identifiant 10534551*) :
111,6 provisoire (sept. 2021) contre 83,4 (sept. 2020).
- 9) **Autres textiles techniques et industriels (prix de production de l'industrie française)** (*Identifiant 10534558*) :
105,0 provisoire (sept. 2021) contre 103,5 (sept. 2020).

• Retenir l'indice adéquat suivant l'origine des fibres :

10) Fibres artificielles ou synthétiques (production de l'industrie française) (Identifiant 10535458) :

102,0 provisoire (sept. 2021) contre 98,4 (sept. 2020).

11) Fibres synthétiques et artificielles (prix d'importation) (Identifiant 10535716) :

100,7 provisoire (sept. 2021) contre 90,6 (sept. 2020).

